



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE**

**LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE**

Paris, le 15 avril 2026

**Conclusions du dialogue de place : le secteur financier confirme son engagement en faveur du financement de la BITD**

- **Un an après l'appel à la mobilisation des investisseurs privés et des réseaux bancaires pour le financement de la Base industrielle et technologique de défense (BITD), les principaux acteurs du dialogue de place se sont retrouvés le 9 avril 2026 à l'École Militaire pour en dresser les conclusions.**
- **Le soutien du secteur financier se renforce nettement : par exemple, plus de 30 véhicules d'investissement dédiés à la défense ont été créés en 12 mois, soit davantage que sur les trente dernières années, pour plus de 7 Md€.**
- **Le dialogue entre représentants bancaires, assureurs et industriels de la défense et les institutions, qui s'est notamment traduit par le lancement du Club des investisseurs de défense, participe à la construction d'un nouveau modèle de financement de l'industrie de défense, basé notamment sur l'accès aux marchés financiers et sur le financement de la deeptech.**

### **Contexte**

Le 20 mars 2025, les ministres des Armées et de l'Économie et des Finances avaient appelé les investisseurs privés et les réseaux bancaires à se mobiliser au service de l'industrie de défense, pour préserver l'autonomie stratégique et la souveraineté de la France.

Réunis de nouveau à l'initiative des ministres Catherine Vautrin et Roland Lescure, les acteurs financiers et les industriels ont dressé le bilan de cette année inédite de mobilisation.

## **Un an après l'appel à la mobilisation, le financement de l'industrie de défense a profondément évolué**

Le financement des entreprises françaises de la défense par les grands groupes bancaires, historiquement élevé, a connu une forte accélération, progressant de +26 % en 2025, pour atteindre 46,6 milliards d'euros. La clarification des politiques d'exclusion des banques a favorisé l'accroissement des volumes de financement en faveur de la sécurité et de la défense. La pleine compatibilité des investissements dans le secteur de la défense avec le cadre européen prévalant en matière de finance durable a été clairement réaffirmé dans un avis de la Commission européenne le 30 décembre 2025.

L'évènement a confirmé une prise de conscience collective : face à l'impératif du réarmement, la ministre des Armées et des Anciens combattants constate que « l'usine est devenue la nouvelle arme ». L'augmentation des budgets de la défense prévue, incarnée par l'actualisation de la Loi de programmation militaire (LPM) nécessite des investissements privés pour amplifier le renforcement de l'outil industriel, augmenter les cadences de production et soutenir le développement d'innovations.

La dynamique française de réarmement s'inscrit dans un mouvement à l'échelle du continent européen. L'enjeu est double : répondre à l'urgence opérationnelle tout en construisant une Base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) intégrée et résiliente.

### **Le dialogue se poursuit**

Depuis un an, représentants bancaires, assureurs et industriels de la défense ont fluidifié leurs relations. Le ministère des Armées et des Anciens combattants donne un cadre et agit comme tiers de confiance pour entretenir ces relations, soutenir l'écosystème d'innovation et de développement, veiller au juste partage de la valeur. Ce cadre sera ainsi renforcé, en promouvant l'objectif de préservation de la trésorerie dans la chaîne de valeur de l'industrie de défense.

Le Club des investisseurs de la défense, lancé le 23 juin 2025, incarne l'ambition du ministère : familiariser les financeurs actuels et potentiels aux spécificités de la BITD, et permettre aux entreprises de comprendre les contraintes de l'écosystème du financement.

Parallèlement, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique contribue à renforcer les liens entre écosystèmes financier, de défense et d'innovation, en ayant appelé les grands donneurs d'ordre du secteur de la défense à devenir

partenaires de l'initiative Tibi, dédiée au financement de l'innovation, dont une phase 3 doit être lancée au printemps, après la tenue des phases 1 et 2 entre 2019 et 2026.

L'accès aux marchés financiers, illustré le même jour que les conclusions du dialogue de place par l'annonce de la cotation sur la plateforme blockchain LiSE de l'entreprise ST Group, entreprise de la BITD, équipementier du Rafale, est également une voie de financement pour les entreprises de taille intermédiaire de la BITD, accroissant la mobilisation de l'épargne vers le financement de l'économie productive.

## **Contacts médias**

Service presse de la direction générale de l'armement

[dga.presse.fct@def.gouv.fr](mailto:dga.presse.fct@def.gouv.fr)

09 88 68 18 83

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)

09 88 67 33 33

Cabinet de Roland Lescure, ministre de l'Economie, des Finances, et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique

[presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr)

Bureau de presse de Bercy

[presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr)

01 53 18 33 80

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60, boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15